

Il n'avait pas vingt ans quand s'ouvrit l'année 1789. Au milieu de cette atmosphère bouillonnante d'aspirations généreuses et de téméraires entraînements, il partagea tous les élans de son âge ; il n'en subit pas les illusions. Tandis que tant d'esprits fermes s'abandonnaient au torrent qui entraînait tout, Ravez pressentait déjà ses débordements funestes, et courait à la digue pour venir en aide à la société menacée.

Il se montrait ainsi le digne enfant de cette cité qui ne sépara jamais la religion de la science, et l'ordre de la liberté ; qui se montra si ardente à inaugurer 1789, et si héroïque en luttant contre 1793.

La liberté de conscience fut la première attaquée, et avec elle on confisqua bientôt toutes les autres. On voulut régler la religion par des lois ; mais dès que la main de l'homme touche à ce dépôt sacré, elle ne tarde pas à s'en prendre au culte même de Dieu. Le signal des persécutions fut donné : les réformes avaient disparu, les violences commençaient. On entra dans ce terrible passage qu'on appelle l'état révolutionnaire, qui déshérite les nations de leur histoire et brise les autels comme les images des ancêtres, jusqu'au jour où une heureuse alliance du présent et du passé apaise les passions, marque le progrès régulier des siècles et garantit la sécurité de l'avenir.

Ravez avait combattu les abus des puissants ; mais quand les puissants devinrent les opprimés, il se rangea, sans hésiter, du côté des victimes.

En 1791, il défendit les prêtres insermentés, dont la révolution voulait contraindre la croyance au nom de la liberté.

Sept d'entre eux, coupables seulement d'avoir exercé le culte de leurs pères, furent enfermés à Pierre-Scize et condamnés par les premiers Juges. Ravez défendit leur appel devant le tribunal du district, avec un courage que rien ne put ébranler. Il faut dire, à l'honneur de notre ville, que le